

Chers amis producteurs et productrices de lait, chers sympathisants,

Tout d'abord, je vous présente mes meilleurs vœux pour cette année 2022.

À bien des égards, cette année sera intéressante pour les agriculteurs danois. Tout d'abord, le coronavirus demeure tout aussi imprévisible et continue d'affecter notre quotidien ainsi que notre économie dans une plus grande mesure. Deuxièmement, notre gouvernement a proposé six éco-régimes dans le cadre de la nouvelle PAC : l'éco-régime de soutien à l'agriculture biologique, l'éco-régime pour des prairies respectueuses de l'environnement et du climat, l'éco-régime pour l'extensification des sols de plaines, l'éco-régime pour la production de plantes, l'éco-régime pour la biodiversité et la durabilité ainsi que l'éco-régime pour un nouveau modèle de réglementation qui entrera en vigueur en 2026.

Troisièmement : la redistribution des fonds entre le premier et le deuxième pilier aura un impact considérable sur notre niveau de revenu et sur le secteur agricole dans son ensemble. En effet, elle représente une perte atteignant 23 597 euros pour l'exploitation danoise moyenne. Le gouvernement tente de fournir des compensations en offrant de petites primes à l'abattage du jeune bétail.

Enfin, une taxe sur le CO₂ est également en cours d'élaboration. La proposition se résume à 160 à 200 euros par tonne de CO₂ émise. Étant donné qu'une vache émet en moyenne 4 tonnes d'équivalent CO₂, cela revient à entre 6 et 7,3 centimes par litre de lait produit. Nous espérons sincèrement que les décideurs politiques considèrent comme faisant partie de leur tâche d'expliquer à la distribution et aux consommateurs pourquoi les agriculteurs et agricultrices doivent obtenir des prix plus élevés pour leurs produits.

J'espère que la raison finira par l'emporter et que les décideurs, qu'ils travaillent à la Commission ou pour le gouvernement dans les différents pays européens, comprennent qu'il n'est pas dit que les agriculteurs continueront de produire à perte tout en continuant d'être pointés du doigt comme étant ceux qui détruisent la nature, l'air et la planète.

Comme l'indiquent plus bas dans ce bulletin nos collègues de l'organisation française APLI, le système est bien plus qu'en danger : le tissu rural est en train de s'effiloche et même les producteurs bio n'arrivent pas à s'en sortir. La relève manque. Les perspectives sont effrayantes et bien souvent, les obstacles financiers sont bien trop conséquents pour être surmontés. Dans cette édition du bulletin, vous constaterez la taille de ces obstacles financiers grâce à un exemple concret sur les coûts d'installation pour les jeunes au Danemark.

En Allemagne, comme dans de nombreux autres pays, les agriculteurs participent de façon active à la discussion sur l'amélioration de la situation dans le secteur agricole. Grâce aux plateformes associatives telles que l'Agrardialog ou le Milchdialog, les agriculteurs peuvent œuvrer à trouver des solutions afin d'offrir des perspectives à leurs pairs. Dans ce bulletin, nos collègues de l'AbL et du BDM nous font un état des lieux de ce travail essentiel.

En Italie, une aide d'urgence sera appliquée à partir de janvier afin d'encourager les entreprises de la grande distribution

Bulletin de l'EMB janvier/février 2022

- Indicateurs de marché (au 18/01)
- Des solutions, au lieu de jouer la montre
Quels sont les coûts d'installation pour les jeunes agriculteurs au Danemark ?
- BDM live : « Marché, politique et BDM en mouvement »
- Du lait bien vert ? Oui, mais...
La situation en Italie
L'élevage laitier perd plus d'un quart de ses exploitations en dix ans
- En Suisse, le prix du lait n'a pas augmenté depuis plus d'un an
Les producteurs de lait irlandais guettent les coûts de production en 2022
« Les politiques ont abandonné les producteurs laitiers. »

Contact

EMB - European Milk Board asbl
Rue du Commerce 124
B-1000 Brussels

Phone.: +32 - 2808 - 1935
Fax: +32 - 2808 - 8265

office@europeanmilkboard.org
www.europeanmilkboard.org

à promouvoir le lait italien envers leurs membres, alors qu'en Suisse voisine, on demande aux agriculteurs de produire plus alors que les laiteries, quant à elles, ne sont pas prêtes à augmenter leurs prix. Vous trouverez davantage d'évolutions intéressantes venant d'Irlande et du Portugal plus bas.

Ainsi, au cours de cette année 2022, l'EMB et ses organisations membres poursuivront leurs efforts pour préserver nos moyens de subsistance et nos fermes. Nous défendons **des prix équitables**. Des prix qui prennent en compte tous les coûts de production, y compris les coûts de durabilité, et un vrai revenu qui soit équitable **pour tous les agriculteurs et agricultrices en Europe !**

Nous vous souhaitons bonne lecture !

Kjartan Poulsen, vice-président de l'EMB et président du Landsforeningen af Danske Mælkeproducenter (LDM)

Indicateurs de marché (au 18/01)

© wrangler/Shutterstock.com

L'indice **Global Dairy Trade Index** augmente presque de façon continue depuis la mi-août de l'année dernière, à l'exception du jour boursier du 21 décembre 2021, lors duquel l'index a diminué de 1,5 %. Cependant, au début de janvier, celui-ci est reparti à la hausse de 0,3 % et a encore gagné 4,6 points de pourcentage le 18 janvier 2022.

Le prix moyen du **lait spot italien**, qui se trouvait en décembre 2021 à 47,63 centimes par kg de lait, a baissé d'environ 5 % mi-janvier pour atteindre 45,17 centimes. Ce montant correspond à une augmentation de 32 % par rapport à janvier 2021. Au mois d'avril de l'année dernière, le prix du lait spot avait atteint sa valeur la plus basse de l'année de 32,13 centimes et a connu une augmentation presque constante jusqu'en décembre 2021.

Le **prix du lait dans les 27 pays de l'UE** a crû de 1,7 % en décembre 2021 et se trouve à 40,70 centimes par kg, soit sa valeur la plus élevée de l'année. En décembre 2020, son prix était de 35,39 centimes par kg.

Le **prix du beurre dans l'UE** s'est établi à 500 euros par 100 kg à la mi-décembre et a augmenté d'environ 4 % pour atteindre 573 euros depuis lors. En comparaison avec la semaine précédente (9 janvier 2022), le prix a connu une hausse de 0,4 %. Il y a un an, le prix du beurre dans l'UE était bien moins élevé, de 342 euros.

Les **prix du lait écrémé en poudre dans l'UE** sont actuellement de 339 euros par 100 kg, soit une augmentation de 0,9 % comparé à la semaine précédente et de 4,6 % sur quatre semaines. Il y a un an, il se trouvait à 226 euros (17 janvier 2021) et a augmenté presque de façon continue jusqu'au début du mois de juin pour atteindre 260 euros. Après un léger recul aux mois de juin/juillet, il est remonté dès le mois d'août, a passé la barre des 300 euros au mois de novembre 2021 et a depuis encore augmenté de 39 euros.

Les cours des **contrats à court terme sur les produits laitiers à l'European Energy Exchange (EEX)** : les contrats de lait écrémé en poudre pour mars 2022 sont passés de 3 367 euros au 14 décembre 2021 à 3 525 euros par tonne au 14 janvier 2022, soit une augmentation de 4,7 %. Pendant la même période, les prix du beurre ont diminué de 0,85 % au mois de mars, passant de 5 850 euros (14 décembre 2021) à 5 800 euros par tonne (14 janvier 2022).

European Milk Board, janvier 2022

Des solutions, au lieu de jouer la montre

Il y a quelque chose de pourri dans la « chaîne de valeur » de la production alimentaire en Allemagne. Alors que la distribution enregistre de fortes hausses de chiffre d'affaires et des milliards en profits en cette période de pandémie et les transformateurs dans les secteurs du lait et de la viande porcine font de bonnes affaires, ceux qui produisent les aliments, les agricultrices et les agriculteurs, restent dos au mur depuis de nombreuses années.

© AbL

Bien que les prix du lait aient légèrement augmenté, environ 25 % des coûts ne sont toujours pas couverts ; les exploitations porcines sont dans la détresse et de nombreux éleveurs mettent la clé sous la porte pour de bon. Le rapport de force entre les producteurs, les transformateurs et la distribution est trop défavorable, les structures d'achat sont trop monopolistiques. Et les agriculteurs n'arrivent simplement pas à sortir de leur rôle où l'on ne leur verse que les restes.

Ce n'est que grâce à la pression exercée par la rue, les manifestations et les blocus des agriculteurs chez les transformateurs et les entrepôts de la grande distribution qu'a pu avoir lieu le « Dialogue agricole », une plateforme de discussion entre les syndicats agricoles, les transformateurs et la distribution, début 2021. Notre revendication, qui n'a jamais été contredite par nos partenaires de négociation, était limpide : les coûts de production des agriculteurs doivent se retrouver dans le prix d'achat dans la distribution ; nous, les agriculteurs, devons pouvoir répercuter à nos partenaires commerciaux nos coûts qui ne cessent actuellement d'augmenter. Les groupes de travail du Dialogue agricole ont développé des concepts viables pour cela. Des collègues avisés y ont investi beaucoup de temps, d'énergie et de créativité. Il est d'autant plus désolant qu'alors que des résultats tangibles et applicables semblaient si proches, la distribution décrète la fin du Dialogue agricole et nous enjoint de poursuivre le travail au sein du ZKHL (Coordination centrale commerce-agriculture), le projet concurrent du syndicat agricole majoritaire DBV, du *Raiffeisenverband* et de la distribution.

Nous continuons de demander à la distribution, si ses promesses envers l'agriculture étaient sincères, de revenir à la table des négociations et d'achever puis d'appliquer les concepts élaborés. À cette occasion, le DBV pourrait montrer qu'il représente véritablement les intérêts des agricultrices et des agriculteurs et chercher à élaborer des solutions communes dans le cadre déjà existant – le Dialogue agricole – plutôt que d'imposer des formalités. Quoi qu'il en soit, les organisations du Dialogue agricole restent disposées à trouver des solutions constructives et se profilent, au-delà des négociations avec la distribution, comme un nouveau représentant des intérêts envers la société et le monde politique. Nous aimerions parvenir à des résultats avec la filière, avec la distribution et les transformateurs mais ce n'est pas un hasard si notre catalogue de revendications adressé aux négociateurs de la nouvelle coalition gouvernementale allemande contient la formulation suivante : « Dans les secteurs de la transformation et de la distribution, il faut décartelliser les structures qui entravent la concurrence équitable. »

Tiré de « Unabhängige Bauernstimme » d'Ottmar Illchman, Arbeitsgemeinschaft bäuerliche Landwirtschaft (AbL)

Quels sont les coûts d'installation pour les jeunes agriculteurs au Danemark ?

Le métier d'éleveur laitier est varié et exigeant et peut être très épanouissant, ainsi qu'aiment à le répéter les anciens de la profession. Toutefois, dans tous les pays de l'UE, ceux qui veulent se lancer dans la production laitière doivent affronter des défis de taille. Au-delà de la forte pression sur les prix et des revenus faibles, voire inexistants, pour le chef d'exploitation et les membres de sa famille qui y travaillent – une difficulté à laquelle sont confrontés tous les producteurs de lait – se pose particulièrement la question du capital

nécessaire à l'installation pour les jeunes.

De combien de capital un jeune agriculteur doit-il disposer afin de se lancer dans la production de lait ? Nos collègues danois du LDM ont répondu pour nous à cette question de manière précise et en prenant l'exemple d'une ferme

de 210 vaches et de 150 hectares.

Pour se lancer avec une exploitation de cette taille au Danemark, il faudra disposer d'environ 3,87 millions d'euros, répartis comme suit :

- 2,3 millions pour les actifs immobiliers
- 1,2 millions pour le financement du troupeau, des installations et des biens mobiliers
- des coûts de transaction à hauteur de 70 000 euros et
- des coûts initiaux pour le fourrage, les frais de fonctionnement de 300 000 euros.

Ces 3,87 millions peuvent être financés par :

- du capital propre à hauteur de 200 000 euros
- un prêt participatif de 500 000 euros (à un taux de 9 %)
- un crédit hypothécaire sur 30 ans pour 1,9 millions d'euros
- un emprunt bancaire sur 15 ans pour 1 million d'euros et
- un crédit d'exploitation à hauteur de 300 000 euros.

Avec ce financement, l'exploitation devra s'acquitter chaque année de 270 000 euros en remboursement du principal et pour payer les intérêts.

Si l'on décompose ces coûts et les autres frais de l'exploitation, on constate que chaque vache doit générer 1 560 euros de recettes afin de couvrir toutes les dépenses liées aux intérêts, remboursements et salaires. Si l'on ajoute encore la rémunération du chef de l'exploitation, on arrive à **1 882 euros** de recettes nécessaires **par vache**.

Comme l'indique le LDM Danemark, il est actuellement pratiquement impossible pour un jeune homme ou une jeune femme de financer une exploitation laitière au Danemark sur ses deniers propres : « Il faut avoir des parents qui peuvent prêter une partie de l'argent à leur fils ou leur fille, ou obtenir du capital auprès de personnes fortunées, ou partager d'une manière ou d'une autre, pour un certain temps, une exploitation avec son précédent propriétaire », explique cette organisation danoise.

« C'est ainsi que les agriculteurs danois sont de plus en plus âgés, car ils n'arrivent pas à vendre leur ferme à un prix leur permettant de couvrir leurs emprunts pour cette exploitation. 5 % des élevages laitiers ont fermé au cours des 12 derniers mois. Il est aisé de vendre les terres cultivables à des fonds, mais ce n'est pas le cas des animaux. » Selon le LDM, la production laitière au Danemark se trouve donc dans une situation délicate.

Christen Sievertsen, LDM Danemark, et Silvia Däberitz, EMB

BDM live : « Marché, politique et BDM en mouvement »

Le 22 décembre, la vidéoconférence « Marché, politique et BDM en mouvement » a été la dernière manifestation du BDM en 2021. Près de 200 éleveurs laitiers de toute l'Allemagne y ont participé. En studio, le président régional bavarois du BDM, Manfred Gilch, a animé la discussion entre le président fédéral Stefan Mann et le porte-parole du conseil d'administration Hans Foldenauer concernant le marché laitier et la politique actuelle peu après le changement de gouvernement en Allemagne.

© Henrik Kramer

Cette conférence a été introduite par une rétrospective de l'année qui peut être visionnée sur la chaîne [Youtube](#) du BDM. Les participants ont ensuite rendu compte de la discussion au sein des plateformes « Agrardialog » et « Milchdialog », en mettant en lumière les opportunités et les possibilités de ces plateformes associatives.

BDM en conversation virtuelle avec le nouveau ministre allemand de l'Agriculture Cem Özdemir

Le nouveau ministre de l'Agriculture, Cem Özdemir, a invité le conseil d'administration du BDM à un premier entretien en janvier. Les représentants du BDM ont pu exposer la position de l'organisation sur les exportations et le marché du lait. L'engagement a été pris de se revoir dans un avenir proche afin de faire progresser les échanges.

Renforcement de l'ordonnance sur le transport des animaux

La nouvelle ordonnance sur le transport des animaux est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2022. Le point le plus important est la nouvelle réglementation en matière de température extérieure : lorsque la température dépasse 30 °C, le transport national d'animaux vers un abattoir ne peut durer plus de quatre heures et demie. Il s'agit là d'un net durcissement de la législation qui, en Allemagne, s'alignait jusqu'à présent sur les normes européennes. Par ailleurs, les infractions à la législation européenne en matière de température seront désormais considérées comme des infractions administratives, pouvant être assorties de sanctions nettement plus lourdes.

À partir de l'année prochaine, le transport des veaux ne sera autorisé qu'à partir du 28^e jour de vie, la règle des 14 jours étant encore en vigueur jusqu'à cette date.

Marché du lait en Allemagne

Actuellement, le prix du lait en Allemagne est à un niveau élevé et constant par rapport aux années précédentes. Ainsi, la laiterie Friesland Campina verse en janvier un prix garanti de 0,45 euros le kilo de lait. Le prix du lait spot se situe depuis octobre en Allemagne au-dessus de 0,50 euros.

Depuis le mois d'août, le volume de lait produit en Allemagne est inférieur à celui de l'année précédente. La hausse du prix au producteur révèle une fois de plus que quelques points de pourcentage dans la variation du volume de lait ont une influence considérable sur la progression du prix.

Du lait bien vert ? Oui, mais...

© Vanessa Langer

Pour ceux qui souhaiteraient se faire une image du déséquilibre actuel dans le secteur laitier, il suffit de jeter un coup d'œil sur l'écart important entre les coûts de production et le prix du lait payé. En France, produire un kilogramme de lait coûte 52,54 centimes, alors que le prix payé au producteur n'est que de 33,33 centimes (chiffres de 2019 tirés de l'étude «Combien coûte la production

de lait ? »

Pendant ce temps, l'Union européenne parle de sa stratégie « De la ferme à la fourchette » et d'un « Pacte vert ». Ce Green Deal, nos agriculteurs de l'APLI y sont favorables et sont conscients de son importance... Car le climat est le premier élément avec lequel nous travaillons et, faut-il le rappeler, nous impacte directement et à tous les niveaux de notre activité. De nos sols à nos bêtes en passant par ce qu'elles mangent : nous sommes touchés.

Alors le Green Deal, oui, mais sans producteurs, ça va être compliqué à mettre en œuvre ! Et à ce rythme, des producteurs, il ne va plus en rester beaucoup, y compris en bio... Les coûts actuels de production du lait biologique sont bien supérieurs à ceux du conventionnel et les produits laitiers biologiques sont actuellement en surproduction pendant que la consommation baisse, ce qui ne va pas arranger les choses. La situation, qui impacte évidemment le prix payé aux producteurs bio, a entraîné un communiqué de *Biolait* appelant chaque foyer français à acheter un pack de lait bio, afin de réguler un marché dangereusement déséquilibré.

Donc OUI pour un passage au vert, mais comment faire lorsque tous les voyants sont au rouge ? Là encore, il est impératif de respecter les coûts de production que ces changements vont impliquer !

Quand les voyants sont au rouge, il faut s'arrêter

Le système est en panne : le tissu rural se déchire, malgré les attentes de la société, même les éleveurs bio ne s'en sortent pas, et pour eux comme pour les autres : pas assez de jeunes pour reprendre les exploitations tandis que d'autres déclarent faillite... Toutefois le diagnostic est là, posé par les éleveurs eux-mêmes aussi bien que par les économistes et les quelques élus qui ont fait l'effort de se pencher sérieusement sur ces questions. Les solutions ? Il y en a ! Elles existent et cela fait douze ans que nous nous battons, ne serait-ce que pour les présenter et les tester !

Régulation de la production avec arrêt des exportations quand il n'y a pas de plus-value, mise en place d'OP transversales et interpays en Europe pour renforcer le pouvoir du paysan dans ses négociations avec les industriels et la grande distribution, soutien des états au développement d'un vrai lait équitable sur tout le territoire européen... Nous le martelons.

Le combo panne-diagnostic-solutions est clairement posé, même le devis est sur la table. Pourtant, rien n'y fait ! De l'autre côté, dans les hautes sphères qui « comprennent » et qui « gèrent », on croit toujours que la panne n'a pas encore eu lieu, et on continue de penser et d'agir sur des bases qui ne touchent plus terre depuis longtemps, avec des interlocuteurs dont les intérêts dépassent de bien loin ceux des éleveurs qui, mois après mois, constatent qu'on leur paie leur lait après s'être payé leur tête. Les solutions ? Notre ministre de l'Agriculture refuse ne serait-ce que de les entendre, alors qu'elles sont nées sur son propre territoire, la France. Nous qui avons les pieds sur terre de gré ou de force, devons user moral et salive devant les gardiens hors-sol d'un système obsolète. Tous prônent un avenir meilleur, aucun n'est capable de passer le cap des 10 centimes qui nous séparent encore de l'avenir tout court.

La situation en Italie

Durant les derniers mois de l'année 2021, les organisations agricoles se sont accordées avec les associations de distributeurs et les associations de transformateurs sur un « Protocole d'accord sur la chaîne d'approvisionnement laitière pour la protection des fermes italiennes », qui a reçu un avis favorable de l'Autorité de la concurrence en décembre dernier quant à son application.

© APL

Ce protocole stipule que les associations de distributeurs doivent veiller à ce que leurs membres fassent la promotion du lait italien en augmentant leurs achats de lait UHT, de yaourt, de fromages frais et à pâte mi-dure, et de gorgonzola doux. Ces produits doivent être faits à partir de lait italien pour que les agriculteurs puissent obtenir une prime d'urgence de la part des transformateurs.

En effet, les transformateurs versent la prime d'urgence aux producteurs selon le tableau suivant et en fonction de la quantité de lait italien utilisée pour fabriquer ces produits.

Prix producteur (centimes/litre)	Prix grande distribution (ct/litre)	Prix laiterie (centimes/litre)	Prix final (centimes/litre)
36	3	1	40
37	3	1	41
38	3	0	41
39	2	0	41
40	1	0	41

Enfin, les organisations agricoles se mobilisent pour augmenter le nombre de produits faits à 100% à partir de lait italien et organisent des initiatives visant à promouvoir ces produits auprès des consommateurs et consommatrices.

Ce protocole n'a pas été appliqué dans les derniers mois de 2021 mais sera rendu opérationnel à partir de janvier 2022.

Roberto Cavaliere, membre du Conseil d'administration de l'EMB et président de l'Associazione Produttori di Latte Pianura Padana (APL)

L'élevage laitier perd plus d'un quart de ses exploitations en dix ans

Le recensement agricole effectué tous les dix ans par le ministère de l'Agriculture permet de dresser une image de l'agriculture française et les tendances inhérentes aux évolutions décennales sur le territoire national. La dernière parution le 10 décembre dernier fait état d'un recul d'environ 21 % du

nombre d'exploitations agricoles toutes productions confondues.

L'élevage est le secteur agricole dont le nombre d'exploitations se réduit de manière drastique : entre 2010 et 2020, leur nombre diminue de 31 % soit 64 000 de moins. En ce qui concerne l'élevage laitier en particulier, la situation est très préoccupante : plus d'un quart des exploitations a disparu en l'espace de dix ans, soit environ 13 000 élevages en moins sur le territoire.

Un recul du nombre d'élevages accompagné d'une décapitalisation

D'après l'Institut de l'Élevage, la France comptait en 2020 environ 3,6 millions de vaches laitières et 736 000 génisses, **soit respectivement 8,2 % et 15,1 % de moins qu'en 2015**. Cette décapitalisation galopante n'est, d'après l'institut, pas prête de s'arrêter. En effet, le nombre de vaches laitières pourrait selon l'Institut, d'ici 2030, reculer de 441 000 animaux avec des dynamiques territoriales contrastées. En effet, une réelle déprise de l'élevage laitier a lieu dans certaines régions telles que la Nouvelle-Aquitaine : **45 % du cheptel a disparu** entre 2000 et 2019, contre 19 % au niveau national. Le nombre de livreurs dans cette région a, quant à lui, fondu pour passer de 8 700 en 2001 à 2 500 en 2019.

Au niveau national, le constat est alarmant : la part des éleveurs laitiers de plus de 50 ans était de 32 % en 2010, contre 48 % aujourd'hui dont 28 % de plus de 55 ans. D'après l'IDELE, le taux de remplacement en élevage laitier est de seulement 45 %, bien loin des 71 % en moyenne, tous secteurs agricoles confondus.

Les comptes de la Nation appuient cette tendance

La récente publication des comptes de la Nation confirme une année 2020 entachée de difficultés pour les éleveurs laitiers. Avec une hausse globale des charges à hauteur de 1,2 % par rapport à 2019, notamment liée à une augmentation des charges de personnel (+12,1 %), des coûts d'entretien et de réparation (+10,7 %) et des charges sociales de l'exploitant (+12 %), les résultats économiques des élevages laitiers accusent une nouvelle baisse (-1,9 % pour la valeur ajoutée et -2,4 % pour l'excédent brut d'exploitation par exploitant non salarié). Les élevages de montagne ont globalement mieux résisté en raison d'une meilleure valorisation de leur production.

Le revenu courant avant impôt (RCAI) par éleveur non salarié accuse en 2020 un recul net de -6,8 % et s'élève à hauteur de 26 052 €/ETP en moyenne. Lorsque l'on analyse les caractéristiques globales des exploitations laitières en 2020, il est constaté une diminution de la capacité d'autofinancement de -3,7 %, des actifs immobilisés en hausse de 2,6 % financés par la dette, qui se trouve elle aussi en hausse de 3,1 %.

Concernant l'année 2021, l'embellie observée sur les matières premières met en péril la marge des éleveurs laitiers car non compensée par une hausse des prix du lait. **En effet, l'Ipampa lait de vache fait état d'une hausse des charges de 11,9 % sur un an**, avec notamment une flambée des prix d'achat des aliments achetés et ceux relatifs à l'énergie.

Véronique Le Floc'h, Coordination Rurale

En Suisse, le prix du lait n'a pas augmenté depuis plus d'un an

La situation de l'approvisionnement en lait des laiteries en Suisse est tendue. Les producteurs de lait sont priés par leurs acheteurs de produire plus. En réalité, ce serait le moment propice pour augmenter les prix du lait.

© BIG-M

Face à l'augmentation des coûts de production, ceci serait de toute façon urgemment nécessaire. Cependant, le secteur refuse malheureusement d'envoyer un signal clair au profit des producteurs laitiers. Bien au contraire : afin de garantir l'approvisionnement du marché, l'Interprofession du lait (d'après les médias) a unanimement décidé d'importer 1000 tonnes de beurre supplémentaires. Des représentants des producteurs laitiers ont donc également appuyé cette initiative !

Une fois de plus, BIG-M se demande si ceux représentant les intérêts des producteurs sont vraiment les bonnes personnes. Ces discussions sont aussi anciennes que l'Interprofession elle-même. Tôt ou tard, cette question devra être éclaircie. En effet, au vu de la représentation actuelle des producteurs, les fermes laitières continueront de mettre la clé sous la porte. Si une Interprofession dont la tâche principale dans ce processus consiste en l'accompagnement de fin de vie, on veut bien s'en passer.

Werner Locher, Secrétaire BIG-M

Les producteurs de lait irlandais guettent les coûts de production en 2022

© ICMSA

Comme vous le savez sûrement déjà, les troupeaux des producteurs laitiers irlandais vèlent surtout au printemps, et seuls 10 % d'entre eux toute l'année. Cela permet de maximiser la période de croissance de l'herbe, et veut dire que nos vaches sont en pâture plus de 300 jours par an. Les troupeaux du printemps sont en train de se préparer à la nouvelle saison de vêlage qui

commence généralement à la mi-janvier.

Notre printemps est habituellement synonyme de coûts réduits car l'herbe fraîche est le fourrage le moins onéreux en Irlande. Cependant, afin de maximiser la croissance de l'herbe, les engrais chimiques et organiques jouent un rôle clé. Malheureusement, comme pour tous les agriculteurs et agricultrices en Europe, les coûts des engrais chimiques et organiques ont augmenté de façon drastique lors de la deuxième moitié de l'année 2021, et leur disponibilité est réduite. Les producteurs laitiers s'attendent à ce que les coûts montent en flèche en 2022 étant donné que les prix des aliments concentrés ont également augmenté. La météo ne se contrôle pas, et nous espérons que le printemps sera doux et propice à de bonnes conditions de croissance, allégeant quelque peu la pression sur les dépenses pour les

moyens de production et les intrants.

Heureusement, les producteurs laitiers irlandais ont pu bénéficier d'un temps idéal en automne et au début de l'hiver, ce qui a permis aux vaches de rester en pâture plus longtemps. Ainsi, la saison s'est terminée dans des conditions favorables avant d'entamer une nouvelle année qui s'annonce difficile.

Le prix du lait se situe actuellement entre 41 et 42 centimes par litre à 4,2 % de matière grasse et 3,4 % de matière protéique. Tous les acheteurs de lait ont augmenté leurs prix au mois de novembre et des augmentations supplémentaires sont attendues pour les prix du mois de décembre qui seront annoncés à la mi- ou fin janvier. Les

derniers chiffres indiquent que l'Irlande a augmenté sa production de 2,4 % au mois d'octobre 2021 et de 6 % sur l'ensemble de l'année par rapport à 2020.

Paul Smyth, conseiller en politique agricole, Irish Creamery Milk Suppliers Association (ICMSA)

« Les politiques ont abandonné les producteurs laitiers. »

Les politiques ont abandonné les producteurs laitiers ! Voilà ce que nous ressentons tous les jours et c'est pour cette raison que nous avons placé un troupeau de vaches sur la Place du Marquis de Pombal, à Lisbonne. Nous nous sentons abandonnés par les dirigeants politiques alors que nous sommes confrontés à une crise inouïe. Loin de la capitale, l'agriculture est laissée pour compte. Et pourtant, c'est bien elle qui nourrit tous les électeurs et les élus !

© APROLEP

Nous avons essuyé d'énormes pertes cette année en raison des augmentations soudaines du prix du fourrage pour les vaches, un impact qui n'a été que légèrement absorbé par une augmentation du prix du lait insuffisante à la couverture des coûts de production. Nous entamons l'année 2022 avec de nouvelles augmentations de coûts sur le fourrage, sur l'énergie, sur les engrais et d'autres matériels de production. Ces augmentations de coûts atteignent les 30 %, le coût de certains produits ayant doublé, tel que celui des engrais. L'année 2022 commence avec un coût de production supérieur à 40 centimes par litre et nous ne savons pas à quoi nous attendre concernant son évolution.

Le Premier Ministre, la ministre de l'Agriculture et la plupart des décideurs politiques demeurent silencieux alors que la production laitière, l'agriculture et le monde rural sont en train de disparaître. Le Plan Stratégique de la PAC présenté le 30 décembre 2021 ignore les difficultés auxquelles ce secteur est confronté, optant pour des mesures publiques clairement néfastes aux producteurs laitiers, telles que la convergence à 100 % qui réduit de plus de 50 % l'aide au revenu dans ce secteur, qu'un paiement lié au maïs d'ensilage qui représente la moitié de l'aide au maïs grains, et ces éco-régimes dotés d'un budget insuffisant pour surmonter le défi qui nous est posé par Bruxelles. En l'absence de ce soutien, le prix du lait doit augmenter.

Chaque année, environ 200 producteurs quittent le secteur laitier. À cette vitesse, la production laitière portugaise aura disparu d'ici quelques années. Les décideurs doivent urgemment faire acte de solidarité avec les agriculteurs, étudier les dossiers et se rendre sur le terrain pour visiter les fermes et rencontrer les producteurs. Un dialogue profond avec l'industrie et la distribution est impératif pour arriver à une augmentation immédiate du prix de base payé au producteur afin d'accompagner les coûts de production et le prix moyen de l'UE qui, au mois de décembre, dépassait 41 centimes par litre de lait, soit plus de 7 centimes de plus que le prix moyen au Portugal.

Il est urgent que le nouveau gouvernement mette rapidement sur pied un observatoire pour les coûts de production, ainsi qu'un mécanisme qui puisse mettre à jour les contrats et indexer le prix du lait selon ces coûts et le prix moyen de l'UE sans que les agriculteurs aient à faire le trajet avec leurs vaches et tracteurs jusqu'à Lisbonne pour que leur avis soit entendu. Si les décideurs n'assument pas leurs responsabilités, la production laitière portugaise finira par disparaître, il ne restera plus que des vaches en carton ainsi que du lait importé, pré-emballé dans du carton lui aussi, destiné à seuls ceux qui pourront se le permettre. Un **prix du lait équitable** est urgemment nécessaire.

Communiqué de presse de l'Associação dos Produtores de Leite de Portugal (APROLEP)

European Milk Board ASBL

Rue de la Loi 155

B-1040 Bruxelles

Tel: +32 (0)2808 1935

Fax: +32 (0)2808 8265

Mail: office@europeanmilkboard.org

Document-URL: <http://www.europeanmilkboard.org/https://www.europeanmilkboard.org/francais/bulletin-janvierfevrier-2022.html>